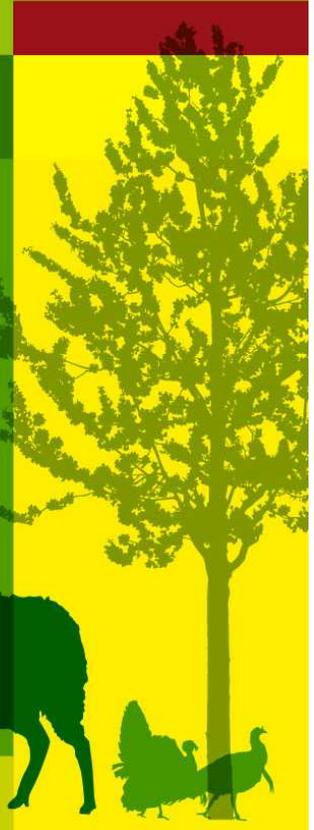


# Appel à projets Assistance Technique Régionalisé 2016: Bilan céréales

11 mai 2016

FranceAgriMer

Direction Interventions  
Unité Aides aux Exploitations et  
Expérimentation



## Présentation du dispositif : principes généraux

- Appels à projets régionaux destiné à accompagner les GIEE et les démarches collectives d'assistance technique aux exploitations agricoles
- Appels à projets annuels pilotés par les DRAAF
- Un cahier des charges commun : Décision INTV-SANAEI-2015-63 du 1<sup>er</sup> décembre 2015
- Double thématique économique et environnementale obligatoire
- Dépôt des demandes d'aides auprès de la DRAAF de la région concernée avant le 31 décembre n-1.
- Durée des projets : un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier année n
- Structures pouvant candidater :
  - GIEE
  - Organisme professionnel de coordination des actions techniques d'une filière
  - Structure réalisant des actions collectives d'assistance technique auprès d'exploitants agricoles

## Présentation du dispositif : contenu des projets

### Appui technique collectif (ATC)

- Une session de 4 phases minimum :
  - analyse et synthèse des résultats disponibles de chaque participant
  - information et élaboration collective du programme de travail
  - état des lieux pour les participants et partage des diagnostics
  - mise en œuvre du plan d'action
  - bilan des actions conduites et résultats (indicateurs)
- Groupe d'exploitants compris entre 4 et 15 participants d'exploitations différentes
- Prestations techniques rattachées à l'ATC : réalisation possible de diagnostics d'exploitations nécessaires pour participer à l'ATC
  - résultats valorisés collectivement dans le cadre de l'ATC
  - résultats utilisés dans l'évaluation des actions
  - pour un exploitant, le temps passé en PTR ne peut pas excéder le temps passé en ATC.

## Présentation du dispositif : contenu des projets

### Animation technique régionale (ATR)

- Elaboration des objectifs de chaque filière dans le cadre du programme régional
- Définition du programme d'action à conduire
- Suivi du programme et rédaction du rapport d'évaluation
- Organisation de la remontée des données techniques
- Information des techniciens sur les formations disponibles pour développer une approche système des exploitations
- ATR possible uniquement si des ATC sont mis en place dans la région

## Bilan Appel à projets 2016

	2014	2015	2016
<b>Budget</b>	<b>10 M€</b>	<b>8,8M€</b>	<b>7,5M€</b>
Nb d'agriculteurs	11 300	12 800	12 100
Part du budget consacré aux filières animales	100%	97%	95,7%
<b>Part du budget consacré aux filières végétales</b>	<b>0%</b>	<b>3%</b>	<b>4,3%</b>
Part du budget consacré à l'animation technique régionale	22%	20%	17,6%
Part du budget consacré aux actions collectives	15%	33%	31,6%
Part du budget consacré aux prestations individuelles rattachées	63%	47%	50,8%

CEREALES	Action	Données	Coût de prod + intrants (engrais)	Coût de prod + GES	Coût de prod + assolement	Coût de prod + protection sols	TOTAL
	Animation technique	Nb ETP	0,25				
Montant aide		10 800,00 €					10 800,00 €
AT Collectif	Nb groupes	7	6	12	12	37	
	Nb exploitants	61	51	112	146	370	
	Nb ETP	0,534	0,19	1,28	0,98	2,984	
	Montant aide	28 460,44 €	6 395,00 €	64 833,03 €	49 182,00 €	148 870,47 €	
Prestations Techniques Rattachées	Nb exploitants	61	51	97	130	339	
	Nb ETP	0,49	0,27	0,54	0,24	1,54	
	Montant aide	20 055,74 €	9 007,00 €	23 819,52 €	13 385,00 €	66 267,26 €	

## Régions concernées

- Alsace - Champagne - Ardenne - Lorraine
- Aquitaine - Limousin - Poitou - Charentes
- Bourgogne - Franche - Comté
- Centre
- Languedoc - Roussillon – Midi - Pyrénées
- Normandie
- Pays de Loire
- PACA

Action	Données	Céréales	Filières Végétales	TOTAL
<b>Animation technique</b>	Nb ETP	0,25	0,25	29,942
	Montant aide	10 800,00 €	10 800,00 €	1 314 684,40 €
<b>AT Collectif</b>	Nb groupes	37	60	1 428
	Nb exploitants	370	649	12 122
	Nb ETP	2,984	4,304	57,813
	Montant aide	148 870,47 €	214 412,47 €	2 366 758,23 €
<b>Prestations Techniques Rattachées</b>	Nb exploitants	339	503	11 940
	Nb ETP	1,54	2,088	104,437
	Montant aide	66 267,26 €	94 262,26 €	3 818 555,43 €
<b>Total</b>		225 937,73 €	319 974,73 €	7 499 998,06 €